

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU  
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ORGE ET DE L'YVETTE  
Séance du mardi 6 octobre 2026**

**Délibération n°26.10.06-1 : Élection du/de la président(e) de la Commission Locale de l'Eau**

*Le six octobre deux mille vingt-six, les membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Orge et de l'Yvette (CLE du SAGE Orge-Yvette) se sont réunis, dans les locaux du SIAHVY, en séance ouverte par Madame Edwige HUOT-MARCHAND, Vice-Présidente de la CLE du SAGE Orge-Yvette et représentante de la Communauté de Communes du Pays de Limours, sur convocation en date du 27 juillet deux mille vingt-six.*

Nombre de membres en exercice : 53

Nombre de membres présents : 28

Nombre de membres représentés : 12

**Présents et pouvoirs :**

**Collège n°1 des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics (28 membres)**

- **M. Dominique BAVOIL**, président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette
- **Mme Morgane BELIN**, conseillère municipale aux Molières, **donne son pouvoir à M. Dominique BAVOIL**
- **Mme Lamia BENSARSA REDA**, présidente du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle,
- **M. Patrice BERQUET**, conseiller communautaire de la communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc
- **M. François BLANCHET**, adjoint au maire de Cernay-la-Ville
- **M. Thierry DEGIVRY**, président du Syndicat des Eaux Ouest Essonne
- **M. Thierry FASOLIN**, vice-président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette
- **M. Grégory GARESTIER**, conseiller départemental des Yvelines, **donne son pouvoir à M. Olivier PETRILLI**
- **M. Jean-Michel GIRAUDAU**, maire d'Ollainville
- **Mme Anne HÉRY LE PALLEC**, représentante du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse **donne son pouvoir à Bernard TEXIER**
- **Mme Edwige HUOT-MARCHAND**, représentante de la Communauté de Communes du Pays de Limours
- **M. Stéphane JOST**, adjoint au maire de Levis Saint-Nom, **donne son pouvoir à Bernard TEXIER**
- **Mme Hélène LEBLANC**, adjointe au maire de Ballainvilliers
- **M. Olivier LEHOUSSEL**, adjoint au maire de Villebon-sur-Yvette
- **M. Olivier PETRILLI**, maire de Saint-Sulpice-de-Favières
- **M. Thierry RATONI**, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération
- **M. Stéphane RIANDE**, conseiller délégué à Corbreuse
- **M. Hugues SAISY**, conseiller communautaire à l'agglomération Rambouillet Territoires

- **M. Bernard TEXIER**, représentant de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse
- **M. Olivier THOMAS**, vice-président du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle,
- **M. Alexandre VABRE**, conseiller municipal de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- **M. Bernard XAVIER**, conseiller municipal de Longjumeau

Collège n°2 des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations (15 membres)

- Fédération de l'Essonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : **M. Armand CHARBONNIER donne son pouvoir à M. Christian PICCOLO**
- Association des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse : **Mme Catherine GIOBELLINA**
- Fédération Essonne Nature Environnement : **M. Christian GUIN**
- Association Eau Public Orge-Essonne : **M. Christian PICCOLO**
- Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir du Val d'Orge : **Mme Régine ROQUE donne son pouvoir à Mme Catherine GIOBELLINA**
- Organisme unique de gestion collective de l'irrigation en Ile-de-France : **M. Samuel HERBLOT**
- Fédération des associations de protection de l'environnement de la haute vallée de l'Orge : **M. Jean-Pierre LERMERCIER donne son pouvoir à M. Christian GUIN**
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne : **M. RAKOTOSON donne son pouvoir à M. Christian PICCOLO**
- Association Yvelines Environnement : **M. Jean-Marc RABIANANT donne son pouvoir à Mme Catherine GIOBELLINA**

Collège n°3 des représentants de l'Etat (10 membres)

- DRIEAT : **Mme Aurélie CARROGET**
- AESN : **M. Thomas JOSÉ**
- OFB : **Mme Joanna BRUNELLE**
- DDT de l'Essonne : **Mme Marion MARIN JOUBERT et Mme Sandrine FAUCHET**
- DDT des Yvelines : **M. Julien TANGUY**
- Préfecture des Yvelines : **M. Augustin CELLARD**, agissant en tant que secrétaire général de la préfecture des Yvelines **a donné son pouvoir à M. Julien TANGUY**
- Préfecture de l'Essonne : **Mme Fabienne BALUSSOU**, préfète de l'Essonne, **donne son pouvoir à Sandrine FAUCHET**
- Préfecture de la région Ile-de-France : **Mme Caroline LAVALLART**, agissant en tant que représentante du préfet de bassin Seine Normandie, **donne pouvoir à Aurélie CARROGET**

Assistaient à la séance :

M. François VIVIEN : SIAHVV  
M. Jean-Marc BOUCHY : Syndicat de l'Orge  
Mme Élodie BRIDIERS : SAGE Orge-Yvette  
Mme Célia RENFER : PAPI Orge-Yvette  
Mme Létitia LE BRAS : INGÉTEC

Mme Virginie PASTOR : PNRHVC  
M. Aymeric BENOIT : PNRHVC

**VU** le code de l'Environnement et ses articles R212-26 à R212-48,

**VU** la Loi n°2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau

**VU** le XII<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

**VU** l'arrêté inter-préfectoral d'approbation du 1<sup>er</sup> SAGE Orge-Yvette en 2006,

**VU** la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

**VU** le Décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, modifiant le Code de l'Environnement,

**VU** la circulaire NOR/DEV/00809212C du 21 avril 2008 du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, relative aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux,

**VU** l'arrêté inter-préfectoral d'approbation du SAGE Orge-Yvette révisé du 02 juillet 2014,  
**VU** l'arrêté inter-préfectoral portant renouvellement de la Commission Locale de l'Eau pour le SAGE Orge-Yvette en date du 26 février 2021,

**VU** le règlement intérieur de fonctionnement de la commission locale de l'eau du SAGE Orge-Yvette et notamment ses articles 6, 7 et 8,

**VU** la délibération CLE n°25.02.25-2 du 13 février 2025 relative à la modification des règles de fonctionnement internes de la commission locale de l'eau du SAGE Orge-Yvette,

**VU** le procès-verbal de l'élection, annexé à la présente délibération,

**CONSIDÉRANT** que le quorum est atteint, le nombre d'élus présents formant la majorité des membres en exercice ;

**CONSIDÉRANT** que, à la suite des élections de mars 2026, Mme Edwige HUOT-MARCHAND est la seule vice-présidente de la CLE encore en fonction à la date du 6 octobre 2026, elle remplace M. Jean-Luc JANNIN, président de la CLE empêché, afin de présider la séance pour qu'il soit procédé à l'élection du nouveau président de la Commission Locale de l'Eau ;

**CONSIDÉRANT** qu'après appel des candidats, Monsieur Thierry FASOLIN, vice-président au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de Chevreuse, se présente à la présidence ;

**Premier tour de scrutin**

**Sont candidat(s) :**

Monsieur Thierry FASOLIN,

Il est procédé au vote à bulletin secret dont le résultat est le suivant :

Nombre de voix : 23 élus présents et/ou représentés....

A déduire : bulletins blancs : 1

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 22

Majorité absolue des suffrages exprimés : 12.....

| Candidat        | Nombre de voix |
|-----------------|----------------|
| Thierry FASOLIN | 22             |

Les 2 assesseurs volontaires pour procéder au dépouillement des votes sont :

- M. Alexandre VABRE
- M. François BLANCHET

Monsieur Thierry FASOLIN, a obtenu 22 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

**PROCLAME** Monsieur Thierry FASOLIN, Président de la Commission Locale de l'Eau Orge-Yvette.

**DÉCIDE** que le Président est immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait à Saulx-les-Chartreux, le 6 octobre  
2026

Pour extrait conforme,  
La Présidente de Séance,

Edwige HUOT-MARCHAND

